Enfance-Jeunesse



VACANCES

ÉTÉ 2012















CHEMINOT CCE
COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE DE LA SNCF



SOMMAIRE

ÉDITO

Des résultats encourageants



Christophe Parel

Secrétaire adjoint du CCE

Président de la commission des activités sociales, culturelles et sportives

Cet été, le nombre d'inscriptions aux séjours proposés par le CCE s'est élevé à 12 254 contre 11 849 en 2010, soit une **progression de 3,4 %**. Ces bons résultats font suite à ceux de la saison hiver/printemps, pour laquelle nous avions déjà enregistré une hausse de 3 %. **Ces données sont encourageantes**. Elles viennent conforter nos orientations : proposer une offre de séjours largement renouvelée et surtout donner la possibilité à chaque enfant de cheminot qui en fait la demande, de partir avec le CCE. À cet égard, 43 enfants atteints de handicap ont pu, grâce à un accompagnement spécifique, bénéficier de l'un de nos séjours.

Nous avons coutume de le dire, mais aussi de le mettre en œuvre, au CCE, **la solidarité est une priorité**. C'est vrai quand il s'agit à chacun d'accéder aux pratiques culturelles comme la lecture, ça l'est aussi quand nous nous efforçons de garantir **le droit aux vacances pour les familles les plus modestes**. C'est également le cas quand le premier poste budgétaire est affecté aux séjours enfance/jeunesse. Cette politique, parce qu'elle repose sur la solidarité entre les cheminots, quel que soit leur lieu de travail, garantit l'égalité de traitement, tout en étant génératrice de lien social, dans tous les cas, bien plus que n'importe lequel des chèques fut-il vacances, lecture…

Puisque nous en sommes à l'heure des bilans, nous pouvons **remercier**, tous ceux (animateurs, directeurs, employés de collectivité, mais aussi salariés et élus du CCE) quoi ont, de par leur engagement, permis de faire vivre les séjours mis en place cet été, au cours desquels 120 activités ont été proposées dans les domaines des arts, du sport, de la découverte d'un pays ou d'une région, ainsi que 16 destinations à l'étranger. Merci également aux **Comités d'Établissement** qui ont accompagné 8 459 enfants depuis les points d'accueil jusqu'à leurs lieux de vacances.

Concernant l'été 2012, nous avons pris la décision de proposer un **centre maternel supplémentaire**. Destiné aux 4/5 ans il s'agit de l'un des bâtiments du centre « Les 3 Doms » de **Montdidier**, situé à la limite de la Somme et de l'Oise. Ce nouveau centre maternel est facilement accessible aux familles des CE de la région parisienne, Picardie, Nord - Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine, Bourgogne… Soit une dizaine de CE. En cours de rénovation, il ouvrira ses portes le 8 juillet prochain. Toujours au chapitre des nouveautés et dans le but de mieux répondre aux attentes des parents, nous programmons pour la première fois cet été des **séjours maternels de 7 jours**. Enfin nous avons engagé d'**importants travaux** dans deux de nos centres situés dans les Alpes à Montroc et à Argentière. Dans ce dernier centre, une première étape avait pris la forme d'un réaménagement du coin lecture.

Enfants et ados, **ce catalogue est vôtre**. Il est le reflet des séjours programmés par le Service enfance jeunesse pour l'été 2012 à votre intention, n'hésitez pas à le feuilleter pour y trouver une activité qui vous convienne.

Bonne lecture et **bonnes vacances** avec le CCE.



Nés entre le 19.08.06 et le 07.07.08

SÉJOURS FRANCE



Ma pre

Les enfants nés après le 07/07/08 pourront toutefois bénéficier d'un séjour à condition d'avoir 4 ans révolus avant le début du séjour choisi.

Le premier jour, je découvre le centre et les animateurs avec mes parents. Des journées à mon rythme et des copains à mes côtés... Un séjour adapté à mes envies !



Mes vacances à SainT-AUBIN

Petit village normand de la côte d'Albâtre. Une destination idéale pour des vacances en bord de mer.

2

CODE SÉJOUR : ST AUBIN



Mes vacances à SOULAC

Cap sur la pointe du Médoc, entre la côte atlantique et l'estuaire de la Gironde. Un environnement privilégié, entre mer et nature.

CODE SÉJOUR : SOULAC



Des questions ?

Mon enfant veut prendre son doudou ?
> Son doudou est le bienvenu, il pourra être à ses côtés tout au long de son séjour.

Comment avoir des nouvelles de mon enfant ?
> La communication avec les parents est une de nos priorités. Tous les jours une plage horaire est aménagée pour vous permettre de communiquer avec vos enfants par téléphone, si vous le souhaitez.
Les équipes sont vigilantes quant à l'envoi et à la réception du courrier.

Si mon enfant est malade ?
> Le médecin est prévenu systématiquement. Le directeur ou l'assistante sanitaire vous informent immédiatement.

Mon enfant fait parfois pipi au lit ?
> Nos équipes sont exercées à ces situations et au public de la petite enfance. Elles sont soucieuses de son bien-être et de son confort.

Je dois accompagner mon enfant sur le centre ?
> Le convoyage de votre enfant n'est pas assuré. Vous avez en charge l'accompagnement de votre enfant à l'aller sur le centre de vacances, et inversement pour le retour.

Qui va s'occuper de mon enfant ?
> Tous nos séjours sont encadrés par des directeurs et animateurs diplômés ou en cours de formation (BAFD/BAFA). Une équipe technique a la charge de l'alimentation, l'entretien du linge et le nettoyage du centre de vacances.

mière colo



Au choix, 7 ou 14 jours

< Mes vacances à MONTDIDIER

Direction la Picardie, entre Amiens et Compiègne, à une heure de Paris. Un séjour détente à la campagne.

CODE SÉJOUR : MONTDIDIER

w Mes vacances à CÉRESTE

Entre Avignon et Dignes-les-Bains, au cœur des Alpes de Haute-Provence. Un univers naturel sous le soleil de Méditerranée.

CODE SÉJOUR : CÉRESTE





	JUILLET				AOÛT	
	7 JOURS	14 JOURS		7 JOURS	7 JOURS	14 JOURS
Du : Au :	8 juil 14 juil	8 juil 21 juil	15 juil 28 juil	21 juil 28 juil	5 août 11 août	12 août 25 août
SAINT-AUBIN	P		P		P	P
SOULAC		u		u	u	u
MONTDIDIER		<		<	<	<
CÉRESTE	w		w		w	w

Attention : les ouvertures (dates et/ou sites) pourront être modifiées en fonction du nombre d'inscrits.

Calculez votre tranche tarifaire à l'aide du tableau page 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
7 jours	46	65	83	110	129	147	165	183
14 jours	92	128	165	219	256	292	329	365

SÉJOURS FRANCE

1, 2, 3...

6 - 10 ANS

6-8 ans nés entre le 31.08.03 et le 18.08.06

9-10 ans nés entre le 31.08.01 et le 30.08.03



Des activités adaptées à tes envies et des moments complices entre copains !

LES ARTISTES

Art et création

Une palette d'activités pour les enfants qui n'ont pas peur de se salir les mains (peinture, plâtre, masques, dessins, modelage...).
6 séances.

CODE SÉJOUR : ARTS



Atelier des gourmets

Voyage au pays des saveurs !
Découverte des aliments, réalisation de recettes, élaboration de plats.
6 séances.

CODE SÉJOUR : CUISINE



Acroba'cirque

Le chapiteau est dressé pour pratiquer les arts du cirque (jonglage, acrobatie, voltige...).
6 séances.

CODE SÉJOUR : CIRQUE



SOLEIL !

LES SCIENTIFIQUES

o Apprentis chercheurs Spécial 9/10 ans

Sur les traces du passé : fouilles, maquettes, empreintes, fresques et expériences. Initiation à l'archéologie.
6 séances.

CODE SÉJOUR : ARCHÉOLOGIE





/ Petits curieux

Autour de l'environnement, de l'eau, de l'air et de la terre, expériences et découvertes pour s'initier aux sciences.
6 séances.

CODE SÉJOUR : SCIENCES





, Graine de jardiniers

Reconnaître fruits et légumes, semer, planter, arroser, récolter...
Le plaisir de patauger et de se salir.
6 séances.
En collaboration avec le Jardin du Cheminot.

CODE SÉJOUR : JARDINAGE

	JUILLET		AOÛT	
	14 JOURS		14 JOURS	
Du : / Au :	6 juil / 19 juil	20 juil / 2 août	3 août / 16 août	17 août / 30 août
LES ARTISTES				
ARTS	\	\	\	\
CUISINE	b	b	b	b
CIRQUE	w	w	w	w
LES SCIENTIFIQUES				
ARCHÉOLOGIE	o	o	o	o
SCIENCES	/	/	/	/
JARDINAGE	,	,	,	,

Calculez votre tranche tarifaire à l'aide du tableau page 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
14 jours	92	128	165	219	256	292	329	365

SÉJOURS FRANCE

6 - 10 ANS

6-8 ans nés entre le 31.08.03 et le 18.08.06

9-10 ans nés entre le 31.08.01 et le 30.08.03



LES TO

6

Croc'Nature

Au cœur de la nature (randonnées, équitation, ferme pédagogique, camping, vélo...).

CODE SÉJOUR : NATURE

Croc'Mer

À la découverte du monde marin (activités nautiques, pêche à pieds, randonnées...).
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : MER

Croc'Montagne

Une plongée au cœur la montagne (balades avec un guide, parcours aventure, randonnées, visites...).

CODE SÉJOUR : MONTAGNE

Hisse et eau

Quel enfant n'a pas rêvé de voguer sur les flots, de s'initier à la navigation ?
6 séances.
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : VOILE

J'apprends à nager

Pour les enfants qui ont peur de l'eau et pour ceux qui se débrouillent, mais qui souhaitent se perfectionner.
6 séances avec un maître nageur.

CODE SÉJOUR : NATATION

Poney, mon ami

Des poneys sur le centre de vacances pour un premier contact avec l'équitation.
6 heures pour 14 jours.

CODE SÉJOUR : ÉQUITATION

Tours de roues

Ateliers ludiques et techniques pour apprendre à faire du vélo et épater ses copains.
6 séances.

CODE SÉJOUR : VÉLO





Des questions ?

Qui va s'occuper de mon enfant ?

> Tous nos séjours sont encadrés par des directeurs et animateurs diplômés ou en cours de formation (BAFD/BAFA). Une équipe technique a la charge de l'alimentation, l'entretien du linge et le nettoyage du centre de vacances.

Qui accompagne mon enfant pendant son voyage ?

> Des adultes (1 pour 10 enfants) sont spécialement recrutés pour assurer les acheminements à l'aller comme au retour. C'est un service supplémentaire proposé par les CER-SNCF et le CCE de la SNCF.

Mon enfant aura-t-il des activités toute la journée ?

> Les séjours sont organisés autour d'une activité dominante. S'il y a un temps fort pour les activités, il y a aussi des temps de repos, plus individuels, pour lire, écrire. Tout est fait pour que chacun vive à son rythme et se détende.

L'hygiène est-elle respectée sur les centres de vacances ?

> Les centres de vacances sont soumis à un cadre réglementaire. Ils sont régulièrement inspectés par les services de l'État.

NIQUES



NOUVEAU

Jud'Olympiades Spécial 9/10 ans

Découvrir les jeux d'opposition et améliorer sa technique de judoka (kimono fourni).
6 séances avec un moniteur diplômé.

CODE SÉJOUR : JUDO



Atout sports

Un séjour pour se dépenser (thèque, relais, jeux de ballons et de raquettes, olympiades...).
Pratique quotidienne.

CODE SÉJOUR : SPORTS

	JUILLET		AOÛT	
	14 JOURS		14 JOURS	
Du : / Au :	6 juil / 19 juil	20 juil / 2 août	3 août / 16 août	17 août / 30 août
LES TONIQUES				
NATURE	✓	✓	✓	✓
MER	✓	✓	✓	✓
MONTAGNE	✓	✓	✓	✓
VOILE	✓	✓	✓	✓
NATATION	✓	✓	✓	✓
ÉQUITATION	✓	✓	✓	✓
VÉLO		✓	✓	✓
JUDO	✓	✓	✓	✓
SPORTS	✓	✓	✓	✓

Calculez votre tranche tarifaire à l'aide du tableau page 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
14 jours	92	128	165	219	256	292	329	365

11.13 ANS

Nés entre le 31.08.98 et le 30.08.01

A,B,C... DÉ

EXPLORER

L'activité dominante de ton choix et des vacances toniques pour découvrir et s'amuser !

Mer

Idéal pour découvrir la nature et le monde marin (activités nautiques, vélo, randonnées, pêche à pied...).
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : MER

Montagne

Immersion en milieu montagnard (randonnées avec un guide, parcours aventure, visites, bivouacs...).

CODE SÉJOUR : MONTAGNE

Nature

Toutes les richesses de la nature (randonnées, vélo, bivouacs, cabanes, canoë, excursions...).
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : NATURE





Char à voile et Cerf-volant

À tous vents ! Initiation au char à voile (6 séances) et découverte du cerf-volant (construction, technique...).
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : VENT

Sciences

Autour de l'environnement, de l'eau, de l'air et de la terre, expériences et découvertes pour s'initier aux sciences.
6 séances.

CODE SÉJOUR : SCIENCES





Astronomie

Découverte et exploration de la voie lactée. Observations et ateliers (photos, maquettes...).
6 séances.

CODE SÉJOUR : ASTRONOMIE

COUVERTE

INVENTER







T Musique

Un été 100 % musical (jouer d'un instrument, chanter seul ou en groupe, répéter, enregistrer, se produire en public...).
Pratique quotidienne.
CODE SÉJOUR : MUSIQUE

N Danse

Un été danse, dense, dance ! Initiation ou perfectionnement aux techniques (modern'Jazz, danse africaine, hip-hop...).
8 séances.
CODE SÉJOUR : DANSE

Théâtre

Un séjour pour se mettre en scène (expression corporelle, mime, impro, jeu sur scène...).
6 séances avec des comédiens.
CODE SÉJOUR : THÉÂTRE

Cinéma

NOUVEAU

Quand le cinéma prend vie ! Découverte du 7ème art et initiation à ses techniques (scénario, mise en forme, tournage, jeu, montage...).
8 séances.
CODE SÉJOUR : CINÉMA

w Cirque

Le cirque au quotidien ! Chapiteaux et artistes envahissent le centre pour vous faire découvrir et pratiquer les arts du cirque.
8 séances.
CODE SÉJOUR : CIRQUE

` Fantastique

Plongée dans l'univers de la littérature jeunesse (ateliers d'écriture et d'illustrations, dessins, aérographie...).
8 séances avec des professionnels.
CODE SÉJOUR : FANTASTIQUE

| Loisirs créatifs

Une palette d'activités pour découvrir les loisirs créatifs (peinture, mosaïque, dessin, modelage, scrapbooking...).
6 séances.
CODE SÉJOUR : ARTS

b Cuisine

Voyage au pays des saveurs !
Découverte des aliments, réalisation de recettes, élaboration de plats.
6 séances.
CODE SÉJOUR : CUISINE

	JUILLET			AOÛT		
	14 JOURS		21 JOURS	14 JOURS		21 JOURS
Du : Au :	6 juil 19 juil	20 juil 2 août	13 juil 2 août	3 août 16 août	17 août 30 août	3 août 23 août
EXPLORER						
MER	S	S		S	S	
MONTAGNE	[icône]	[icône]		[icône]	[icône]	
NATURE	{	{		{	{	
SCIENCES	/	/		/	/	
ASTRONOMIE	e	e		e	e	
VENT	[icône]	[icône]		[icône]	[icône]	
INVENTER						
ARTS	|	|		|	|	
CUISINE	b	b		b	b	
MUSIQUE			T			T
DANSE	N	N		N	N	
THÉÂTRE			[icône]			[icône]
CINÉMA	[icône]	[icône]		[icône]	[icône]	
CIRQUE	w	w		w	w	
FANTASTIQUE	`	`		`	`	

Calculez votre tranche tarifaire à l'aide du tableau page 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
14 jours	92	128	165	219	256	292	329	365
21 jours	137	192	246	328	383	437	492	546

11-13 ANS

Nés entre le 31.08.98 et le 30.08.01

DÉCOUVRIR



Foot

Initiation ou perfectionnement aux techniques du football (règles, stratégies, matchs et tournois...).
8 séances avec un éducateur sportif.

CODE SÉJOUR : FOOT



Hand

Initiation ou perfectionnement aux techniques du handball (règles, stratégies, matchs et tournois...).
8 séances avec un éducateur sportif.

CODE SÉJOUR : HAND

Basket

Initiation ou perfectionnement aux techniques du basketball (règles, stratégies, matchs et tournois...).
8 séances avec un éducateur sportif.

CODE SÉJOUR : BASKET

Tennis

Initiation ou perfectionnement aux techniques du tennis (règles, stratégies, matchs et tournois...).
6 séances.

CODE SÉJOUR : TENNIS

Sports

Le sport sous toutes ses formes (sports individuels, jeux collectifs, olympiades...).
Pratique quotidienne.

CODE SÉJOUR : SPORTS

Vélo

Tout l'univers du vélo (mécanique, conduite, sécurité routière, balades...).
Pratique quotidienne.

CODE SÉJOUR : VÉLO



Canoë

À la découverte du canoë et du kayak (apprentissage et pratique).
5 séances.
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : CANOË

Équitation

Les plaisirs de l'équitation (connaître et soigner sa monture, manège, randonnées, jeux...).
12 heures pour 14 jours.

CODE SÉJOUR : ÉQUITATION

Des questions ?

Mon enfant est timide ?

> La grande majorité des enfants appréhende l'arrivée dans le groupe. Les animateurs sont présents pour veiller à l'intégration dans le groupe et au bien-être de chacun. Les enfants repartiront avec des souvenirs plein la tête !

Les enfants ont-ils le choix sur les activités ?

> Tout sera mis en œuvre par les animateurs pour leur proposer un choix varié ou pour réaliser leurs idées.

Mon enfant n'aime pas se lever tôt ?

> Chacun peut vivre à son rythme (levers échelonnés). Il pourra prendre le temps ! Les horaires du petit déjeuner sont adaptés en conséquence.

Ma fille a une allergie alimentaire, cela pose-t-il un problème ?

> Nous devons être informés avant le séjour des spécificités liées à l'allergie, ce qui permet de mieux adapter l'alimentation et l'accueil de votre enfant. Contactez le secteur des inscriptions au CCE de la SNCF.





Golf

En route pour le green. Initiation ou perfectionnement sur un parcours 18 trous.
6 séances.

CODE SÉJOUR : GOLF

Judo

Le dojo ouvre ses portes pour découvrir ou se perfectionner aux techniques du judo (kimono fourni).
6 séances avec un moniteur diplômé.

CODE SÉJOUR : JUDO



Voile

Initiation au gréement et à la navigation sur catamarans et caravelles.
12 heures de navigation.
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : VOILE

	JUILLET		AOÛT	
	14 JOURS		14 JOURS	
Du : / Au :	6 juil / 19 juil	20 juil / 2 août	3 août / 16 août	17 août / 30 août
DÉCOUVRIR				
FOOT	Z	Z	Z	Z
HAND	D	D	D	D
BASKET	A	A	A	A
TENNIS	●	●	●	●
SPORTS	.	.	.	.
VÉLO				
CANOË				
ÉQUITATION				
GOLF				
JUDO	j	j	j	j
VOILE				



CALCULEZ VOTRE TRANCHE TARIFAIRE À L'AIDE DU TABLEAU PAGE 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
14 jours	92	128	165	219	256	292	329	365

14-15 ANS

Nés entre le 31.08.96 et le 30.08.98

SÉJOURS FRANCE

DÉCIDE

OXYGÈNE-TOI



Mer
Idéal pour découvrir la nature et le monde marin (activités nautiques, vélo, randonnées, baignades...). Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : MER

Char à voile et Cerf-volant
À tous vents ! Initiation au char à voile (8 séances) et découverte du cerf-volant (construction, technique...). Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : VENT

Voile
Initiation au gréement et à la navigation sur catamarans et caravelles.
12 heures de navigation.
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : VOILE

Canoë
À la découverte du canoë et du kayak (apprentissage et pratique).
5 séances.
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : CANOË

Plongée
Baptême et plongées de découverte avec apprentissage des techniques.
6 séances avec un moniteur diplômé.
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : PLONGÉE

Eaux vives
Canyoning, rafting et hydrospeed pour découvrir les sports d'eaux vives.
6 séances avec un moniteur diplômé.
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : EAUX VIVES

Surf
Découverte et perfectionnement en surf et bodyboard.
6 séances avec un moniteur diplômé.
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : SURF



Montagne
Immersion en milieu montagnard (randonnées avec un guide, parcours aventure, visites, bivouacs, activités aquatiques, escalade...).
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : MONTAGNE

Nature
Toutes les richesses de la nature (randonnées, vélo, bivouacs, canoë, parcours aventure, excursions...).
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : NATURE



-TOI !

ÉVADE-TOI



Corse

Calvi, Île Rousse, Corte, Porto, Ajaccio... De la plage à la montagne, sur les routes de l'Île de beauté.
Voyage en bateau et transports locaux.

CODE SÉJOUR : CORSE

M Côte d'Azur

Itinérance en étoile depuis le centre de Cannes la Bocca. Découverte du littoral méditerranéen et de l'arrière-pays (Grasse, Monaco, Nice, Saorge et la Vallée des Merveilles...).
Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : CÔTE D'AZUR



Rando équestre

Pour les jeunes ayant une bonne pratique de l'équitation. Quelques jours de préparation puis randonnée itinérante en équitation.

CODE SÉJOUR : RANDO ÉQUESTRE

	JUILLET		AOÛT	
	14 JOURS		14 JOURS	
Du : / Au :	6 juil / 19 juil	20 juil / 2 août	3 août / 16 août	17 août / 30 août
OXYGENE-TOI				
MER	✓	✓	✓	✓
MONTAGNE	✓	✓	✓	✓
NATURE	✓	✓	✓	✓
VENT	✓	✓	✓	✓
VOILE	✓	✓	✓	✓
CANOË	✓	✓	✓	✓
PLONGÉE	✓	✓	✓	✓
EAUX VIVES	✓	✓	✓	✓
SURF	✓	✓	✓	✓
ÉVADE-TOI				
CORSE	✓	✓	✓	
CÔTE D'AZUR	M	M	M	
RANDO ÉQUESTRE	✓	✓	✓	

Calculez votre tranche tarifaire à l'aide du tableau page 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
14 jours	92	128	165	219	256	292	329	365

Des questions ?

Mon enfant ne se plaît pas sur le centre de vacances, que faire ?
> Avant de vous précipiter pour récupérer votre enfant, prenez contact avec l'équipe qui vous aidera à mieux saisir le contexte. Le directeur saura être à votre écoute.

L'intimité des enfants est-elle préservée ?
> L'intimité est moins importante qu'à la maison parce qu'ils sont logés en chambres collectives. Toutefois, sur les centres de vacances, les sanitaires sont individuels.

Que fait-on dans un centre de vacances ?
> Les séjours sont organisés autour d'une activité dominante. S'il y a un temps fort pour l'activité, il y a aussi des temps de repos, plus individuels pour lire, écrire et se retrouver en groupe pour discuter. Tout est fait pour que chacun se détende et se dépayse. Les activités sont diverses, culturelles, sportives, scientifiques et la créativité, l'imagination des jeunes seront sollicitées.

14.15 ANS

Nés entre le 31.08.96 et le 30.08.98

DÉPENSE-TOI

Z Foot
Initiation ou perfectionnement aux techniques du football (règles, stratégies, matchs et tournois...).
6 séances avec un éducateur sportif.
CODE SÉJOUR : FOOT

D Hand
Initiation ou perfectionnement aux techniques du handball (règles, stratégies, matchs et tournois...).
6 séances avec un éducateur sportif.
CODE SÉJOUR : HAND

A Basket
Initiation ou perfectionnement aux techniques du basketball (règles, stratégies, matchs et tournois...).
6 séances avec un éducateur sportif.
CODE SÉJOUR : BASKET







Tennis
Initiation ou perfectionnement aux techniques du tennis (règles, stratégies, matchs et tournois...).
6 séances.
CODE SÉJOUR : TENNIS

Sports
Le sport sous toutes ses formes (sports individuels, jeux collectifs, olympiades...). Pratique quotidienne.
CODE SÉJOUR : SPORTS

vélo
Tout l'univers du vélo (mécanique, conduite, sécurité routière, randonnées...).
Pratique quotidienne.
CODE SÉJOUR : VÉLO

Équitation
Les plaisirs de l'équitation (connaître et soigner sa monture, manège, randonnées, jeux...).
12 heures pour 14 jours
CODE SÉJOUR : ÉQUITATION

Golf
En route pour le green. Initiation ou perfectionnement sur un parcours 18 trous.
6 séances.
CODE SÉJOUR : GOLF

g Danse
Un été danse, dense, dance !
Initiation ou perfectionnement aux techniques (modern'Jazz, danse africaine, hip-hop...).
6 séances.
CODE SÉJOUR : DANSE



ÉMERVEILLE-TOI

z Musique

Un été 100% musical (jouer d'un instrument, chanter seul ou en groupe, répéter, enregistrer, se produire en public...).
Pratique quotidienne.
CODE SÉJOUR : MUSIQUE - TARIF 21 JOURS

e Astronomie

Découverte et exploration de la voie lactée. Observations et ateliers (photos, maquettes...).
6 séances.
CODE SÉJOUR : ASTRONOMIE

b Cuisine

NOUVEAU

Un séjour pour s'initier et découvrir l'art culinaire (les aliments, les saveurs, préparations, réalisation de recettes...).
6 séances.
CODE SÉJOUR : CUISINE

Théâtre

Un séjour pour se mettre en scène (expression corporelle, mime, impro, jeu sur scène...).
6 séances avec des comédiens.
CODE SÉJOUR : THÉÂTRE - TARIF 21 JOURS

T Cirque

Le cirque au quotidien ! Chapiteaux et artistes envahissent le centre pour vous faire découvrir et pratiquer les arts du cirque.
6 séances.
CODE SÉJOUR : CIRQUE

F Mode

Dessiner, inventer, réaliser et customiser vos propres vêtements.
6 séances avec un professionnel.
CODE SÉJOUR : MODE

` Fantastique

Plongée dans l'univers de la littérature jeunesse (ateliers d'écriture et d'illustrations, dessins, aérographie...).
6 séances avec des professionnels.
CODE SÉJOUR : FANTASTIQUE



Des questions ?

Qui s'occupe de l'entretien des locaux et du linge ?
> Une équipe assure la prestation hôtelière. Les jeunes participent néanmoins au rangement de leur chambre et débarrassent leur table après les repas.

Mon fils a un portable, pourra-t-il l'utiliser ?
> Il faut savoir que pendant les temps collectifs (repas, activités), votre enfant ne pourra pas l'utiliser. Avec le directeur, les jeunes définiront les modalités d'utilisation.

Qu'en est-il du tabac et de l'alcool ?
> En application de la loi, la consommation de tabac et d'alcool n'est pas autorisée dans les centres de vacances et la vente interdite aux moins de 18 ans.

	JUILLET			AOÛT		
	14 JOURS		21 JOURS	14 JOURS		21 JOURS
Du : / Au :	6 juil / 19 juil	20 juil / 2 août	13 juil / 2 août	3 août / 16 août	17 août / 30 août	3 août / 23 août
DÉPENSE-TOI						
FOOT	Z	Z		Z	Z	
HAND	P	P		P	P	
BASKET	A	A		A	A	
TENNIS	●	●		●	●	
SPORTS	.	.		.	.	
VÉLO	[pictogramme]	[pictogramme]		[pictogramme]	[pictogramme]	
ÉQUITATION	[pictogramme]	[pictogramme]		[pictogramme]	[pictogramme]	
GOLF	[pictogramme]	[pictogramme]		[pictogramme]	[pictogramme]	
DANSE	g	g		g	g	
ÉMERVEILLE-TOI						
MUSIQUE			z			z
ASTRONOMIE	e	e		e	e	
CUISINE	b	b		b	b	
THÉÂTRE			[pictogramme]			[pictogramme]
CIRQUE	T	T		T	T	
MODE	F	F		F	F	
FANTASTIQUE	`	`		`	`	

Calculez votre tranche tarifaire à l'aide du tableau page 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
14 jours	92	128	165	219	256	292	329	365
21 jours	137	192	246	328	383	437	492	546

16 - 17 ANS

Nés entre le 31.08.94 et le 30.08.96

SÉJOURS FRANCE

Décompresser, s'aérer, se divertir et faire des rencontres... Choisis la thématique qui te plaît !

PRENDS LA ACTION



Foot

Initiation ou perfectionnement aux techniques du football (règles, stratégies, matchs et tournois...). 8 séances avec un éducateur sportif.

CODE SÉJOUR : FOOT - TARIF 1

Hand

Initiation ou perfectionnement aux techniques du handball (règles, stratégies, matchs et tournois...). 8 séances avec un éducateur sportif.

CODE SÉJOUR : HAND - TARIF 1

Moto

Tout l'univers du moto-cross (formation à la conduite, sécurité routière, mécanique, techniques de pilotage sur circuit...). 5 séances.

CODE SÉJOUR : MOTO - TARIF 2

Basket

Initiation ou perfectionnement aux techniques du basketball (règles, stratégies, matchs et tournois...). 8 séances avec un éducateur sportif.

CODE SÉJOUR : BASKET - TARIF 1



Tennis

Initiation ou perfectionnement aux techniques du tennis (règles, stratégies, matchs et tournois...). 8 séances.

CODE SÉJOUR : TENNIS - TARIF 1



Sports

Le sport sous toutes ses formes (sports individuels, jeux collectifs, olympiades...). Pratique quotidienne.

CODE SÉJOUR : SPORTS - TARIF 1

Voile

Initiation au gréement et à la navigation sur catamarans et caravelles. 12 heures de navigation. Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : VOILE - TARIF 1

PAUSE !

ÉMOTION



Montagne

Immersion en milieu montagnard (randonnées avec un guide, parcours aventure, visites, bivouacs, grimp' d'arbres, activités aquatiques, escalade...). Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : MONTAGNE - TARIF 1

Équitation

Les plaisirs de l'équitation (connaître et soigner sa monture, manège, randonnées, jeux...). 14 heures.

CODE SÉJOUR : ÉQUITATION - TARIF 1

Parapente

L'occasion rêvée de planer au dessus de magnifiques paysages. 6 séances avec un moniteur diplômé.

CODE SÉJOUR : PARAPENTE - TARIF 2

Parachutisme

Initiation au saut en parachute à ouverture automatique. Formation + 6 séances avec un moniteur diplômé.

CODE SÉJOUR : PARACHUTISME - TARIF 2

NOUVEAU

Aquatique Pass'

Un séjour pour découvrir et s'initier aux activités aquatiques (en fonction du site : plongée, surf, kitesurf, kayak, voile...). 6 séances. Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : AQUA - TARIF 2

Surf

Découverte et perfectionnement en surf et bodyboard. 8 séances avec un moniteur diplômé. Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : SURF - TARIF 2

Eaux vives

Canyoning, rafting et hydrospeed pour découvrir les sports d'eaux vives. 8 séances avec un moniteur diplômé. Attestation de natation obligatoire.

CODE SÉJOUR : EAUX VIVES - TARIF 2

Des questions ?

Et la télé, et les boîtes de nuit? Pas de télévision sur nos centres de vacances, sauf événement exceptionnel (Jeux olympiques, etc.). Quant aux sorties en boîte de nuit, elles ne peuvent se faire que dans le cadre d'un projet exceptionnel et sécurisé.

J'ai appris que mon enfant voyageait seul ? Oui, de votre domicile à la gare la plus proche du centre de vacances. Un accueil individualisé en gare lui sera réservé.

	JUILLET		AOÛT	
	14 JOURS		14 JOURS	
Du : / Au :	6 juil / 19 juil	20 juil / 2 août	3 août / 16 août	17 août / 30 août
ACTION				
FOOT		Z	Z	Z
HAND		D	D	D
BASKET		A	A	A
TENNIS	●	●	●	●
SPORTS	.	.	.	.
VOILE				
MOTO				
ÉMOTION				
MONTAGNE				
ÉQUITATION				
PARAPENTE				
PARACHUTISME				
AQUA				
SURF				
EAUX VIVES				

Calculez votre tranche tarifaire à l'aide du tableau page 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
14 jours Tarif 1	131	183	235	314	366	418	470	522
14 jours Tarif 2	180	252	324	432	504	576	648	719

16.17 ANS

Nés entre le 31.08.94 et le 30.08.96

IMAGINATION

z Musique

Un été 100% musical (jouer d'un instrument, chanter seul ou en groupe, répéter, enregistrer, se produire en public...).
Pratique quotidienne.

CODE SÉJOUR : MUSIQUE - TARIF 21 JOURS

e Astronomie

Découverte et exploration de la voie lactée. Observations et ateliers (photos, maquettes...).
8 séances.

CODE SÉJOUR : ASTRONOMIE - TARIF 1

NOUVEAU

b Cuisine

Un séjour pour s'initier et découvrir l'art culinaire (les aliments, les saveurs, préparations, réalisation de recettes...).
8 séances.

CODE SÉJOUR : CUISINE - TARIF 1







Théâtre

Un séjour pour se mettre en scène (expression corporelle, mime, impro, jeu sur scène...).
8 séances avec des comédiens.

CODE SÉJOUR : THÉÂTRE - TARIF 21 JOURS

F Mode

Dessiner, inventer, réaliser et customiser vos propres vêtements.
8 séances avec un professionnel.

CODE SÉJOUR : MODE - TARIF 1

T Cirque

Le cirque au quotidien ! Chapiteaux et artistes envahissent le centre pour vous faire découvrir et pratiquer les arts du cirque.
8 séances.

CODE SÉJOUR : CIRQUE - TARIF 1

g Danse

Un été danse, dense, dance ! Initiation ou perfectionnement aux techniques (modern'Jazz, danse africaine, hip-hop...).
8 séances.

CODE SÉJOUR : DANSE - TARIF 1

` Fantastique

Plongée dans l'univers de la littérature jeunesse (ateliers d'écriture et d'illustrations, dessins, aérographie...).
8 séances avec des professionnels.

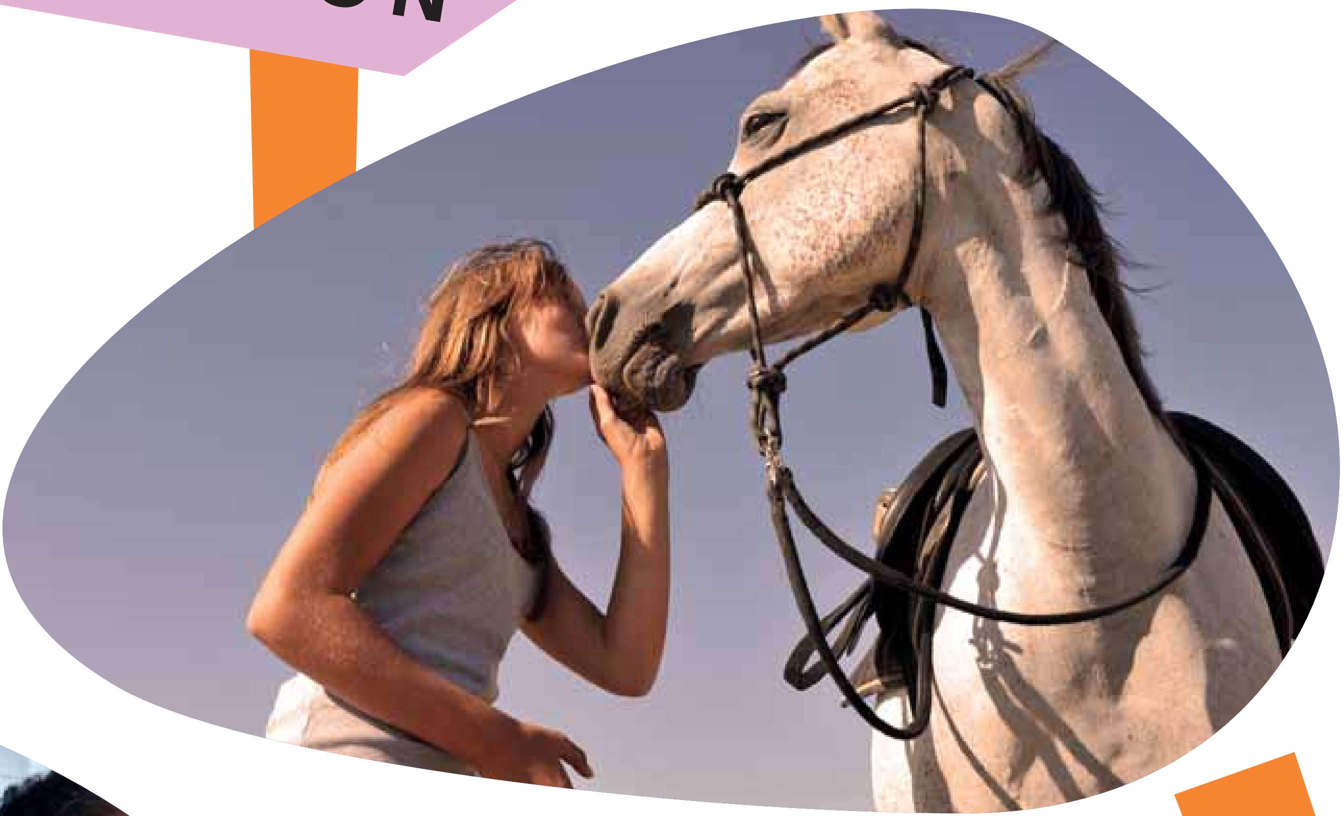
CODE SÉJOUR : FANTASTIQUE - TARIF 1

ÉVASION

M Corse

Calvi, Île Rousse, Corte, Porto, Ajaccio...
De la plage à la montagne, sur les routes de l'île de beauté.
Voyage en bateau et transports locaux.

CODE SÉJOUR : CORSE - TARIF 2



Rando équestre

Pour les jeunes ayant une bonne pratique de l'équitation. Quelques jours de préparation puis randonnée itinérante en équitation.

CODE SÉJOUR : RANDO ÉQUESTRE - TARIF 2

	JUILLET			AOÛT		
	14 JOURS		21 JOURS	14 JOURS		21 JOURS
Du : Au :	6 juil 19 juil	20 juil 2 août	13 juil 2 août	3 août 16 août	17 août 30 août	3 août 23 août
IMAGINATION						
MUSIQUE			z			z
ASTRONOMIE	e	e		e	e	
CUISINE	b	b		b	b	
THÉÂTRE						
CIRQUE	T	T		T	T	
MODE	F	F		F	F	
DANSE	g	g		g	g	
FANTASTIQUE						
EVASION						
CORSE		M		M		
RANDO ÉQUESTRE						

Calculez votre tranche tarifaire à l'aide du tableau page 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
14 jours Tarif 1	131	183	235	314	366	418	470	522
14 jours Tarif 2	180	252	324	432	504	576	648	719
21 jours	137	192	246	328	383	437	492	546



Des questions ?

Mon enfant est très autonome, il a l'habitude de sortir seul en ville, pourra-t-il le faire ?

> Non, les jeunes doivent être 3 au minimum. Les adultes sont informés et les conditions de la sortie précisées (horaires, destination, règles...).

Qu'en est-il du tabac et de l'alcool ?

> En application de la loi, la consommation de tabac et d'alcool n'est pas autorisée dans les centres de vacances et la vente interdite aux moins de 18 ans.

14-15 ANS

Nés entre le 31.08.96 et le 30.08.98

CENTRE FIXE

Can Clarens

Entre mer et montagne, un centre de vacances au cœur de la Catalogne (campings, baignades, randonnées, visite de Barcelone...).
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : CAN CLARENS



DESTINATION LINGUISTIQUES

Angleterre

La colo en Angleterre ! Hébergement en collège, 12 heures de cours, excursions et animations pour pratiquer l'anglais au quotidien.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : RÉSIDENCE ANGLETERRE

Irlande

La colo à Dublin ! Hébergement en collège, 12 heures de cours, excursions et animations pour pratiquer l'anglais au quotidien.
Voyage en **avion** au départ de Roissy.

CODE SÉJOUR : RÉSIDENCE DUBLIN

Allemagne

Un séjour pour se familiariser avec l'allemand. Hébergement en famille d'accueil, 12 heures de cours en groupe, excursions et animations.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : FAMILLE ALLEMAGNE





EUROPE !

ITINÉRANTS

Pays de Galles

Cardiff, Swansea, Fishguard, Caernarfon et le parc de Snowdon.
Virée enchantée au Pays de Galles ! Hébergement en auberge de jeunesse et déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris.
CODE SÉJOUR : PAYS DE GALLES

Irlande/Connemara

Dublin, Galway, Clifden, Westport, Cong.
Circuit féerique au cœur de l'Irlande ! Hébergement en auberge de jeunesse et déplacements en transports locaux.
Voyage en **avion** au départ de Paris.
CODE SÉJOUR : CONNEMARA

Sardaigne

Porto Torres, Alghero, Oristano, Orgosolo et Olbia. Le charme de la Sardaigne ! Hébergement en camping et déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris puis bateau depuis Marseille.
CODE SÉJOUR : SARDAIGNE

Portugal

Lisbonne, Nazaré, Coïmbra, Porto, Braga et le Parc du Peneda Gêres.
Sous le soleil du Portugal !
Hébergement en camping et déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris.
CODE SÉJOUR : PORTUGAL



Des questions ?

Ma fille part au Pays de Galles, quels vêtements doit-elle emporter et quelle est la contenance du sac à dos ?

> Un trousseau spécifique à l'itinérance vous sera adressé.

Comment obtenir des nouvelles de mon fils lorsqu'il sera à l'étranger ?

> Si votre enfant doit utiliser son portable, attention à la surtaxe des consommations. VOYAGE VOYAGE...

Qui accompagnera mon fils ?

> Il vous appartient de l'accompagner jusqu'au point de rendez vous à Paris.

	JUILLET		AOÛT	
	14 JOURS		14 JOURS	
CENTRE FIXE				
CAN CLARENS	du 06 au 19/07	du 20/07 au 02/08	du 03 au 16/08	du 17 au 30/08
LINGUISTIQUES				
RÉSIDENCE ANGLETERRE	du 17 au 30/07	du 31/07 au 13/08	du 13 au 26/08	
RÉSIDENCE DUBLIN	du 06 au 19/07	du 20/07 au 02/08	du 03 au 16/08	du 17 au 30/08
FAMILLE ALLEMAGNE	du 06 au 19/07	du 20/07 au 02/08	du 03 au 16/08	
ITINÉRANTS				
PAYS DE GALLES	du 06 au 19/07		du 03 au 16/08	
CONNEMARA	du 06 au 19/07		du 03 au 16/08	
SARDAIGNE	du 04 au 17/07	du 11 au 24/07	du 02 au 16/08	
PORTUGAL	du 04 au 17/07	du 11 au 24/07	du 03 au 16/08	

Calculez votre tranche tarifaire à l'aide du tableau page 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
14 jours	224	252	308	420	448	476	504	559
14 jours (avion)	292	329	401	547	584	620	657	729

16.17 ANS

Nés entre le 31.08.94 et le 30.08.96

SÉJOURS ÉTRANGER

Voyager pour débrancher ! Prendre le temps, profiter et apprécier. En toute simplicité...

TOUS LES CHE

CENTRE FIXE



Barcelone

Can Clarens

Entre mer et montagne, un centre de vacances au cœur de la Catalogne (campings, baignades, randonnées, visite de Barcelone...).
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : CAN CLARENS

LINGUISTIQUES



Irlande

La colo à Dublin ! 12 heures de cours, excursions et animations pour pratiquer l'anglais au quotidien.
Voyage en **avion** au départ de Roissy.

CODE SÉJOUR : RÉSIDENCE DUBLIN

Angleterre

Un séjour pour se familiariser avec l'anglais. Hébergement en famille d'accueil, 12 heures de cours, excursions et animations en groupe.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : FAMILLE ANGLETERRE

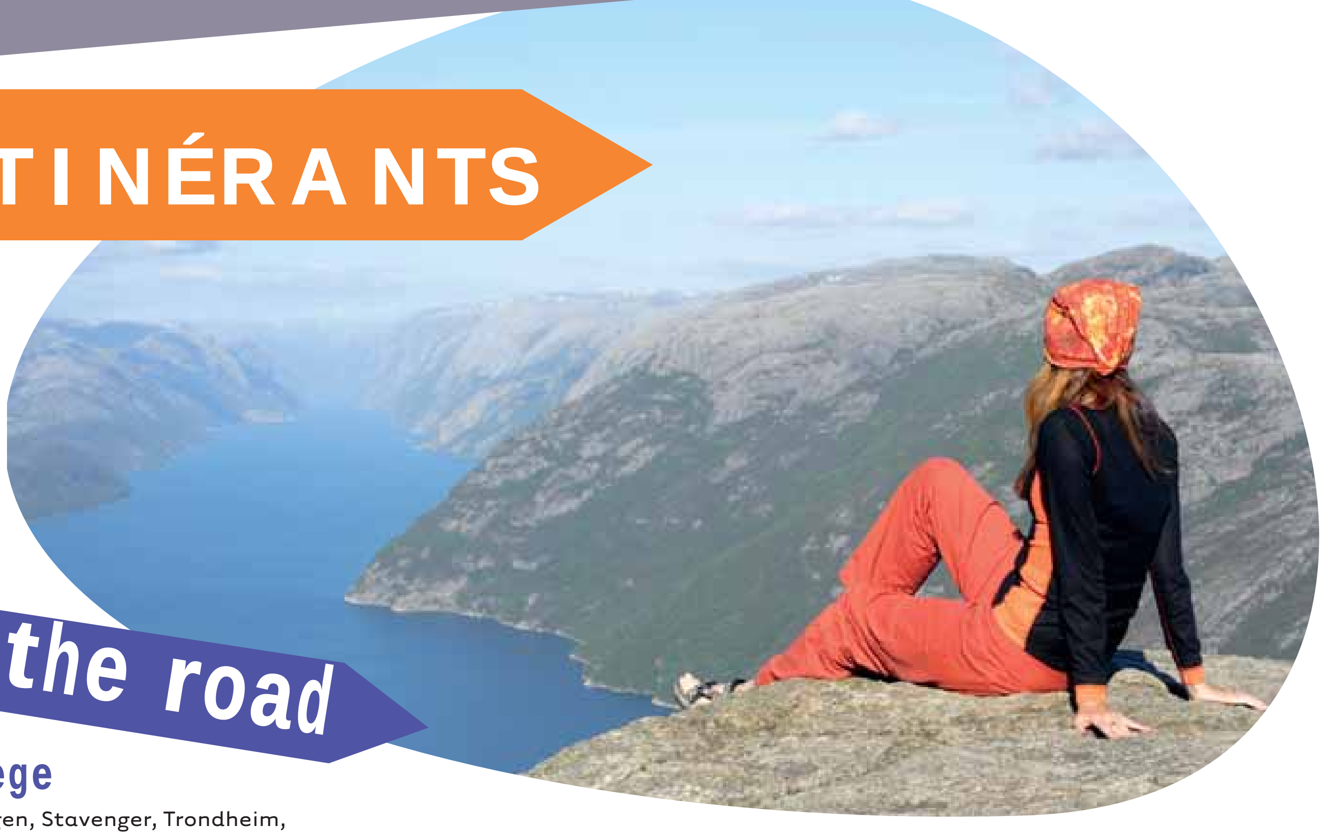
Allemagne

Un séjour pour se familiariser avec l'allemand. Hébergement en famille d'accueil, 12 heures de cours, excursions et animations en groupe.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : FAMILLE ALLEMAGNE

MINS MÈNENT À...

ITINÉRANTS



on the road

Norvège

Oslo, Bergen, Stavenger, Trondheim, Bodo et les îles Lofoten. Périple nordique sous le soleil de minuit ! Hébergement en auberge de jeunesse et déplacements en transports locaux.
Voyage en **avion** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : NORVÈGE

Irlande / Connemara

Dublin, Galway, Clifden, Westport, Cong. Circuit féerique au cœur de l'Irlande ! Hébergement en auberge de jeunesse et déplacements en transports locaux.
Voyage en **avion** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : CONNEMARA

Écosse

Edinburgh, Stirling, Oban, Inverness et l'île de Skye. Traversée enchantée du pays du Loch Ness ! Hébergement en auberge de jeunesse et déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : ÉCOSSE

Des questions ?

LES JOIES DU PLEIN AIR

Ma fille n'a jamais fait de camping, comment cela va-t-il se dérouler ?

> Le CCE de la SNCF fournit le matériel collectif, (tentes, popottes etc.).
> La mixité sera respectée.
> Les animateurs seront présents pour accompagner les jeunes dans la préparation de la vie collective.

En savoir plus

Nous sommes à votre entière disposition, n'hésitez pas à contacter le Service Enfance Jeunesse du CCE de la SNCF.

	JUILLET		AOÛT	
	14 JOURS		14 JOURS	
CENTRE FIXE				
CAN CLARENS				du 17 au 30/08
LINGUISTIQUES				
RÉSIDENCE DUBLIN	du 06 au 19/07	du 20/07 au 02/08	du 03 au 16/08	du 17 au 30/08
FAMILLE ANGLETERRE	du 06/07 au 19/07	du 20/07 au 02/08	du 03 au 16/08	
FAMILLE ALLEMAGNE	du 06 au 19/07	du 20/07 au 02/08	du 03 au 16/08	
ITINÉRANTS				
NORVÈGE	du 05 au 18/07	du 10 au 23/07 du 13 au 26/07		
CONNEMARA	du 10 au 23/07			
ÉCOSSE	du 10 au 23/07			

Calculez votre tranche tarifaire à l'aide du tableau page 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
14 jours	224	252	308	420	448	476	504	559
14 jours (avion)	292	329	401	547	584	620	657	729



CITY RANDO

Villes d'Espagne

Barcelone, Salamanque, Madrid et Tolède. Destination la péninsule ibérique !
Hébergement en auberge de jeunesse et déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : VILLES D'ESPAGNE

Villes d'Italie

Venise, Florence, Rome, Naples.
Sous le charme de la culture italienne !
Hébergement en auberge de jeunesse et déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : VILLES ITALIE

Cap' Capitales

Londres, Bruxelles, Amsterdam et Berlin.
À la découverte des capitales !
Hébergement en auberge de jeunesse et déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : CAPITALES

NOUVEAU

Turquie
sur les traces de l'Orient Express

Budapest, Belgrad, Sofia, Istanbul, Sarajevo, Zaghreb, Venise.
Sur les rails de l'Orient Express ! Hébergement en camping ou auberge de jeunesse et déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : TURQUIE



Sainte Sophie, Istanbul

Des questions ?

En itinérant, les jeunes coucheront-ils à l'hôtel ?
> Non. Le logement se fait en camping ou en auberge de jeunesse.

Où mon fils sera-t-il convoqué ?
> Tous les jeunes ont rendez-vous à PARIS.

Que doit-il emporter ?
> Un trousseau type vous sera communiqué. Le matériel collectif de camping (tentes, popotes, réchauds) est fourni par le CCE de la SNCF.

Et si j'ai d'autres questions ?
> Ne pas hésiter à contacter le CCE de la SNCF (Service Enfance Jeunesse).

RANTS

NOUVEAU

Rand'eau Sud

Entre Corse et Sardaigne

Porto Torres, Oristano, Orgosolo, Bonifacio et Propriano. Le charme de la Sardaigne et de la Corse du sud. Hébergement en camping et déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris puis **bateau** depuis Marseille.

CODE SÉJOUR : SARDAIGNE

Maroc

Marrakech, Meknès, Fès, Safi et le Haut Atlas. Circuit magique au cœur du Maroc ! Hébergement en camping ou auberge de jeunesse et déplacements en transports locaux.
Voyage en **avion** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : MAROC

Roumanie/Bulgarie

Bucarest, Constanta, Nesebar et Sofia. Route vers la mer Noire à travers les Carpates et les Balkans. Hébergement en camping ou auberge de jeunesse, déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : BULGARIE

NOUVEAU

Sic'Iles Éoliennes

Messina, Catania, Palermo, l'Etna et les îles Éoliennes (Vulcano, Lipari). Visite de la plus grande île de la Méditerranée ! Hébergement en camping et déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : SICILE

Baléares

Barcelone et les îles de Majorque (Palma, Alcudia) et Minorque (Mao). Destination Baléares ! Hébergement en camping, déplacement en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : BALÉARES

Croatie

Dubrovnik, Split et les îles de Mljet et Korcula.
Les décors fabuleux de la Croatie et de l'Adriatique ! Hébergement en camping et déplacements en transports locaux.
Voyage en **avion** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : CROATIE

Crête

Héraklyon, Réthymnon, Paléochora et les Gorges de Samaria... L'exploration magique de l'Ile de Crête ! Hébergement en camping et déplacements en transports locaux.
Voyage en **avion** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : CRÊTE

Cyclades

Athènes et les îles de Paros, Siffnos, Santorin et Ios. Escapade au cœur des Cyclades ! Hébergement en camping et déplacements en transports locaux.
Voyage en **avion** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : CYCLADES

Portugal

Lisbonne, Nazaré, Coïmbra, Porto, Braga et le Parc du Peneda Gêres. Sous le soleil du Portugal ! Hébergement en camping et déplacements en transports locaux.
Voyage en **train** au départ de Paris.

CODE SÉJOUR : PORTUGAL



	JUILLET		AOÛT	
	14 JOURS		14 JOURS	
CITY RANDO				
VILLES D'ESPAGNE	du 13 au 26/07		du 07 au 20/08	
VILLES D'ITALIE	du 13 au 26/07		du 07 au 20/08	
CAPITALES	du 13 au 26/07			
TURQUIE	du 10 au 23/07			
RAND'EAU SUD				
BALÉARES	du 10 au 23/07	du 13 au 26/07	du 03 au 16/08	
CROATIE	du 06 au 19/07	du 13 au 26/07 du 20/07 au 02/08	du 03 au 16/08	du 10 au 23/08
CRÊTE	du 11 au 24/07	du 17 au 30/07	du 03 au 16/08	du 08 au 21/08
CYCLADES	du 05 au 18/07	du 12 au 25/07	du 08 au 21/08	du 10 au 23/08
PORTUGAL	du 06 au 19/07	du 13 au 26/07	du 08 au 21/08	
SARDAIGNE	du 05 au 18/07	du 12 au 25/07	du 07 au 21/08	
MAROC		du 10 au 23/07		
BULGARIE	du 10 au 23/07			
SICILE	du 06 au 19/07	du 12 au 25/07	du 06 au 19/08	

Calculez votre tranche tarifaire à l'aide du tableau page 27.

TRANCHE TARIFAIRE	1	2	3	4	5	6	7	CONTRIBUTION MOYENNE D'UN SÉJOUR
14 jours	224	252	308	420	448	476	504	559
14 jours (avion)	292	329	401	547	584	620	657	729

INFOS

1,2,3 MODE D'EMPLOI : AVANT LE SÉJOUR

1RE ÉTAPE :

Qui bénéficie des séjours ?

■ Les enfants du personnel de la SNCF en activité (agents du cadre permanent, auxiliaires et contractuels) ou en retraite (pensionnés, veufs ou veuves agents).

■ Les enfants du personnel des Comités d'établissement (CER) et du CCE de la SNCF, à condition que celui-ci soit sous contrat à durée indéterminée, actifs ou retraités et sous réserve d'effectuer ou d'avoir effectué un horaire mensuel au moins égal à la moitié légale du travail.

■ Les enfants de la DDASS accueillis dans les « foyers cheminots ». Le montant des frais de séjour facturé par le CCE de la SNCF sera celui de la Tranche 7.

Les personnels cités sont reconnus comme **demandeur**, il leur appartient d'établir la demande d'inscription et de régler les frais de séjour.

À combien de séjours, chaque enfant peut-il prétendre ?

■ Un seul séjour linguistique par an.

■ Deux séjours non consécutifs pour les enfants de 6 à 17 ans **> vous devez remplir obligatoirement 2 demandes d'inscription en indiquant <u>DOUBLE SÉJOUR</u>.**

■ Un seul séjour à l'étranger pour les enfants de 14 à 17 ans.

Comment s'inscrire ?

1. **Retirez une fiche d'inscription** auprès de votre CER/SNCF.

2. **Sélectionnez un séjour dans le catalogue** selon l'âge de votre enfant. Vous devez obligatoirement exprimer **3 choix** de séjour et reporter les codes correspondants sur la fiche d'inscription.
> ne pas oublier de noter votre Point d'Accueil (liste p. 33). **Le point d'accueil du DÉPART et le point d'accueil du RETOUR sont obligatoirement les mêmes**.

3. **Remettez la fiche d'inscription** dûment remplie, à votre CER/SNCF, accompagnée **<u>obligatoirement</u>** des pièces justificatives demandées ci-dessous :

■ la photocopie du dernier bulletin de salaire SNCF ou relevé de pension de la Caisse de Prévoyance ;

■ la photocopie de l'attestation Caisse de Prévoyance ou Sécurité Sociale sur laquelle apparaît l'enfant inscrit ;

■ la photocopie de l'avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010.

> pour les cheminots retraitables avant le 31/12/2012 : une facture vous sera adressée pour règlement par chèque, avec possibilité de régler en quatre mensualités ;

> vie maritale : photocopie des 2 avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010 des deux concubins avec adresse commune ;

> mariage ou PACS intervenu au cours de l'année 2010 :

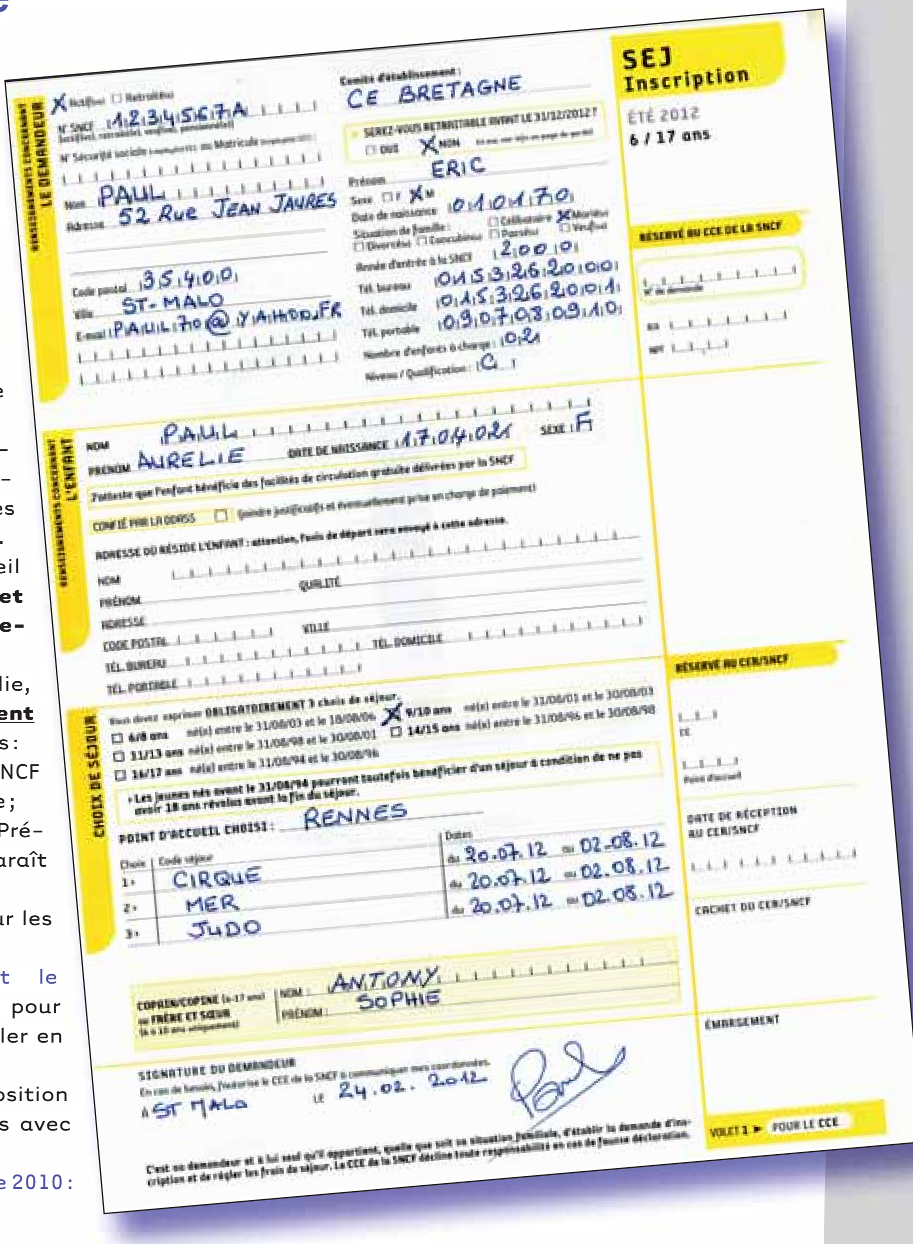
- photocopie de l'avis partiel d'imposition 2011 sur les revenus 2010 de chaque conjoint avant mariage ou PACS ;
- photocopie de l'avis partiel d'imposition 2011 sur les revenus 2010 du couple marié ou pacsé ;

> divorce ou veuvage intervenu en cours d'année 2010 :

-photocopie de l'avis partiel d'imposition 2011 sur les revenus 2010 du couple,
- photocopie de l'avis partiel d'imposition 2011 sur les revenus 2010 du cheminot devenu divorcé(e) ou veuf(ve).

Dates de clôture des inscriptions

Le 01/03/2012 pour les 6/17 ans
Le 15/06/2012 pour les 4/5 ans



INSCRIPTION



Frais de séjours

Que comprennent les frais de séjours ?

Ces frais comprennent la pension complète, les activités et le transport à partir du point de rendez-vous.
La totalité des frais de séjour est due sauf raisons justifiées. Toute demande d'inscription implique l'acceptation des modalités de paiement.

Quel sera le prix du séjour ?

Pour déterminer votre participation financière au séjour, vous devez :

1 Calculer votre QUOTIENT FAMILIAL ;

2 Déterminer la tranche tarifaire dans laquelle vous vous situez (se baser sur l'avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010) ;

3 Consulter le tableau tarifaire correspondant à votre situation ;

Comment calculer votre quotient familial ?

Divisez votre revenu brut global (R), sans effectuer de réduction ou de déduction, par le nombre de parts fiscales (N).

$$QF = \frac{\text{Revenu brut global}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

Comment déterminer votre tranche tarifaire ?

QF inférieur à	5 300			> Tranche 1
QF compris entre	5 301	et	7 300	> Tranche 2
QF compris entre	7 301	et	9 290	> Tranche 3
QF compris entre	9 291	et	11 280	> Tranche 4
QF compris entre	11 281	et	13 270	> Tranche 5
QF compris entre	13 271	et	15 390	> Tranche 6
QF supérieur à			15 391	> Tranche 7

■ Toute personne divorcée demandant l'attribution d'un séjour pour un ou plusieurs enfants pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant.

Comment s'acquitter des frais de séjour ?

Vous pouvez régler :

Pour les actifs

■ prioritairement sur solde en 4 mensualités (de septembre à décembre).

■ ou à votre demande :
- par prélèvement sur compte bancaire ;
- par chèque bancaire et/ou chèques vacances (ANCV).

Pour les retraités

■ prioritairement sur pension en 2 mensualités (janvier et avril 2013).

■ ou à votre demande :
- par prélèvement sur compte bancaire ;
- par chèque bancaire et/ou chèques vacances (ANCV).

Chèques vacances émis par l'ANCV

Si vous bénéficiez de chèques vacances émis par l'Agence nationale des chèques vacances, vous pouvez les utiliser pour payer tout ou partie de votre séjour.
Ces chèques sont nominatifs. Nous n'acceptons que ceux libellés au nom et adresse du titulaire ayant la charge de l'enfant. Les chèques vacances sont valables pour l'ensemble des séjours. Tous les chèques doivent être libellés au nom du CCE de la SNCF (nom et adresse du prestataire) et nous être envoyés en recommandé.

INFOS

1RE ÉTAPE : INSCRIPTION SUITE

Aides financières diverses Bons CAF, bons vacances, etc.

COMMENT LES UTILISER ?

Les documents sont à adresser au :
CCE de la SNCF – Service Comptabilité
7, rue de Château-Landon – 75010 Paris

- **Bons CAF**

Bons vacances émis par les Caisses d'Allocations Familiales
Les caisses d'allocations familiales (CAF) délivrent des bons vacances au bénéfice des allocataires. Ils viennent en déduction du solde de votre séjour. Ils devront être adressés **au plus tard 40 jours avant le début du séjour.**
Si le montant des bons est supérieur au montant du solde, le CCE remboursera la différence après paiement de la CAF.

Bons VACAF > Attention ! Ils devront être adressés au plus tard 45 jours avant le début du séjour.

ATTESTATION DE SÉJOUR

Vous pouvez obtenir une attestation de séjour 20 jours après la date de fin de séjour :

- par courrier au : CCE de la SNCF – Direction financière
7, rue de Château-Landon – 75010 Paris
  - > vous devez obligatoirement joindre une enveloppe affranchie et libellée à votre adresse.
- par mail : adresse : comptaclients@ccecheminots.com
- sur notre site internet www.ccecheminots.com
(pour consultation)
  - > cliquer sur l'onglet : « Enfance jeunesse »
    - > puis sur « Mon compte » ;
  - > cliquer sur : « créer un compte » ou aller sur un dossier en cours ;
  - > cliquer sur : « Accès direct »/renseigner le n° de CP et le n° de dossier ;
  - > cliquer sur « Attestation de séjour ».

Interruption de séjour

Fermeture de séjours par le CCE de la SNCF

Un nombre insuffisant de demandes ou un cas de force majeure peut conduire à la fermeture d'un séjour.

Écourtement de séjour pour l'enfant

Si le séjour ne correspond pas aux attentes de l'enfant ou de ses parents, bien que le CCE de la SNCF remplisse ses obligations ou si l'attitude du jeune est incompatible avec la vie en collectivité, le retour au domicile peut être envisagé. La décision est prise entre le CCE de la SNCF et les parents.
Dans tous les cas, le retour est à la charge de la famille et les frais de séjours sont dus dans leur intégralité.

Bon à savoir

DEMANDE INCOMPLÈTE

Toute demande incomplète ne pourra être traitée par votre CER/SNCF.
L'absence de l'avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010 implique obligatoirement la facturation en tranche 7.

COPAINS/COPINES DE 6 À 17 ANS

Selon les places disponibles, nous nous efforcerons d'affecter votre enfant avec son copain ou sa copine sur l'un des 3 choix qu'ils auront formulés.
Si nous ne pouvons satisfaire l'un de ces 3 choix, et pour respecter leur désir de partir ensemble, nous serons amenés à vous proposer un autre séjour. **Les points d'accueil, les choix d'activités et la catégorie d'âge doivent obligatoirement être identiques sur les fiches d'inscription.**
> Comment le signaler ? Remplissez le cadre réservé sur la fiche d'inscription avec le nom et le prénom de l'autre enfant. Ces indications doivent être impérativement portées sur les dossiers d'inscription des demandeurs.

FRÈRES ET SŒURS DE 6 À 10 ANS

Nous vous offrons la possibilité de réunir dans le même centre de vacances, les frères et sœurs âgés de **6 à 10 ans uniquement.**
Les points d'accueil et les choix d'activités doivent **obligatoirement** être identiques sur les fiches d'inscription.
> Comment le signaler ?
Remplissez le cadre réservé sur la fiche d'inscription avec le nom et le prénom de l'autre enfant. Ces indications doivent être impérativement portées sur les dossiers d'inscription des demandeurs.

CAS PARTICULIERS

Dans le cas d'une situation particulière concernant la santé de votre enfant, n'hésitez pas à contacter Régine JUVIGNY au 01 53 26 20 46. Ensemble, vous examinerez les possibilités d'accueil de votre enfant.

DROIT À L'IMAGE

Les enfants peuvent être filmés ou photographiés uniquement par des professionnels agréés par le CCE de la SNCF.
Ces reportages sont strictement utilisés dans le cadre des publications du CCE de la SNCF. Toutefois, nous respectons votre décision de refuser l'utilisation des images de votre enfant. **Dans ce cas, vous devez l'indiquer sur le coupon-réponse.**

2E ÉTAPE : PROPOSITION DE SÉJOUR

Une offre de séjour vous est adressée.

Date d'envoi aux familles : mi-avril pour tous les séjours.

Le CCE de la SNCF fera tout son possible pour satisfaire l'un des 3 choix que vous aurez sélectionné sur la fiche d'inscription. Les dossiers arrivés avant les dates de clôture des inscriptions sont traités prioritairement et simultanément par notre base informatique. Les dossiers arrivés après ce délai sont traités selon les disponibilités.



COUPON-REPONSE
Proposition de séjour de vacances

Partie à retourner sous 15 jours au
CCE-SNCF Secteur des inscriptions
7, Rue du Chateau-Landon
75010 PARIS

N° DOSSIER	ENFANT	AGENT	CER
12006681	PAUL AURELIE	PAUL ERIC	36 BRETAGNE

Séjour : Du 20/07/2012 au 02/08/2012 pour 9-10 ANS CIRQUE à RIBERAC 363 RENNES

☒ J'accepte le Séjour et je joins un chèque d'acompte de 15 €. (Remplir les informations au verso)

☐ Je demande une contre-proposition (3 choix possibles)

1. ____
2. ____
3. ____

☐ J'annule ma demande de séjour

Observations éventuelles : ____

A St Malo Le 27.04.12 SIGNATURE

12006681 15



A remplir uniquement en cas d'acceptation du séjour.

- J'autorise le CCE-SNCF à se faire rembourser par la CPR OUI ☒ NON ☐
- J'autorise mon enfant à être photographié OUI ☒ NON ☐
- Je choisis de régler le séjour par le mode de paiement suivant :
  - ☒ Retenue sur solde.
  - ☐ Règlement par chèque bancaire.
  - ☐ Prélèvement sur compte bancaire.

Ne pas oublier de renseigner le verso du coupon-réponse

Que faire du coupon-réponse ?

À renvoyer **impérativement par retour de courrier** au :
CCE de la SNCF
Service Enfance-Jeunesse - Inscriptions
7, rue de Château-Landon - 75010 Paris

1. **J'accepte le séjour :**
   - je joins un chèque d'acompte de 15 € libellé à l'ordre du CCE de la SNCF et je note le n° de dossier au dos,
   - j'autorise ou non le CCE de la SNCF à se faire rembourser par la CPR des frais médicaux engagés pour mon enfant pendant le séjour,
   - j'autorise ou non mon enfant à se faire photographier,
   - je choisis le mode de paiement du séjour.
2. **Je demande une contre-proposition et je note trois nouveaux choix possibles.**
3. **J'annule ma demande de séjour.**





INFOS

3E ÉTAPE : AVIS DE DÉPART

Ce document contient les informations liées au voyage de votre enfant : lieu et horaire de rendez-vous, et autres informations spécifiques.



Les voyages en avion se font sur vols réguliers ou affrétés : compagnies Aer Lingus, Croatia, Air France, Transavia ou autres.

Les « Avis de départ » vous sont adressés quelques jours avant le départ :

> par votre CER/SNCF pour les séjours en France des 6/15 ans. Les documents pour le retour de votre enfant sont également envoyés par votre CER/SNCF.

> par le CCE de la SNCF pour :

- les séjours des 4/5 ans
- les séjours en France des 16/17 ans
- les séjours à l'étranger des 14/17 ans

Les modalités de retour sont indiquées sur le même avis.

ATTENTION : en fonction des impératifs des transporteurs aériens ou maritimes, les départs et les retours peuvent être anticipés ou retardés de 1 à 2 jours.

Vous trouverez jointe à cet envoi :

> la fiche sanitaire de liaison, à compléter et signer impérativement et à mettre dans la valise de votre enfant.

BON À SAVOIR

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES ENFANTS

Séjours en France

Les 4 à 5 ans : le convoyage de votre enfant n'est pas assuré. Les parents ont en charge l'accompagnement de leur enfant à l'aller sur le centre de vacances, et inversement pour le retour.

Les 6/15 ans : le convoyage est assuré par votre CER/SNCF, en relation avec le CCE de la SNCF. Celui-ci est assuré en priorité par des cheminots, des ayants-droit ou des animateurs.

Si vous ne souhaitez pas bénéficier de cette prestation, vous devrez nous en informer par écrit dès réception de votre « Avis de départ ».

Le CCE de la SNCF est responsable de votre enfant dès sa prise en charge au point d'accueil que vous aurez choisi.

Chaque CER/SNCF, quant à lui, est responsable de l'organisation des départs et des retours au « Point d'Accueil ».

Les 16/17 ans : le convoyage n'est pas assuré. Les jeunes voyagent seuls de leur domicile à la gare la plus proche du centre de vacances, lieu de prise en charge par le CCE de la SNCF. Les réservations ou suppléments éventuels sont à votre charge.

Séjours à l'étranger

Pour les 14/17 ans : le convoyage n'est pas assuré. Les jeunes voyagent seuls de leur domicile au lieu de rendez-vous fixé à PARIS, début de la prise en charge par le CCE. Les réservations ou suppléments éventuels sont à votre charge.

BAGAGES

Pour les petits, il faut privilégier les valises légères et facilement transportables pour ménager les bras des accompagnateurs !

Pour les séjours itinérants, le sac à dos est obligatoire !

QUELS DOCUMENTS EMPORTER ?

■ Pour tous les séjours

> la fiche sanitaire de liaison complétée et signée par les responsables légaux ;

> un certificat médical ;

> la photocopie de l'attestation de votre Caisse de Prévoyance ou de Sécurité Sociale sur laquelle apparaît l'enfant inscrit ;

> documents spécifiques précisés dans votre descriptif de séjour.

■ À ajouter pour les séjours à l'étranger :

> la carte d'identité et autorisation sortie de territoire ou passeport individuel. Ces documents doivent être en cours de validité ;

> la carte européenne d'assurance-maladie, document nominatif demandé par les parents auprès de la Caisse de Prévoyance ou de la Caisse d'Assurance-maladie, dont ils dépendent ;

> la carte de lycéen ou étudiant ;

> la carte d'identité SNCF ;

> la carte FIP (carte internationale de réduction) ;

> facilités de circulation : se référer aux conditions administratives indiquées sur le descriptif de votre séjour et consulter votre agence famille SNCF.

EN CENTRES FIXES

LES ACTIVITÉS...

Il y a l'activité thématique, temps fort du séjour. Ni stage sportif, ni formation intensive. Elle est toujours pratiquée de manière ludique et sans esprit de compétition. Et surtout, il y a le reste...
Là, un city-stade. Ici, une piscine... À chaque lieu ses particularités mais partout le même état d'esprit.
Partout la fête, les soirées dansantes, faire des crêpes, jouer aux cartes, lire, dessiner, faire un grand jeu, choisir son copain, discuter, se balader, regarder le ciel, être dans les étoiles...
Lire albums, bandes dessinées, romans et documentaires... Rêver !

LES REPAS

Les repas sont variés et équilibrés. Ils permettent de goûter aux spécialités régionales et de découvrir d'autres saveurs.
Être à table c'est sympa. Partager, discuter, s'amuser. C'est un moment de convivialité.
Régime alimentaire : aucun régime alimentaire particulier ne peut être proposé sauf avis médical.
Contact : Régine Juvigny au 01 53 26 20 46.

MON HÉBERGEMENT

Les enfants sont logés dans des chambres ou tentes collectives, confortablement aménagées. Nos centres de vacances sont équipés d'espaces de détente, avec jeux de société, livres, magazines...

LINGE ET ÉQUIPEMENT

Vous devez fournir le linge de toilette et l'équipement nécessaire à la pratique de certaines activités, tel qu'il vous l'est précisé sur le descriptif du séjour. De 4 à 17 ans, une liste « trousseau » vous est jointe avec la proposition de séjour (éviter les vêtements fragiles ou de marque). Au cours des séjours, le linge des enfants est lavé régulièrement.

QUI FAIT QUOI ?

Les séjours sont encadrés par un directeur et des animateurs (la plupart enfants de cheminots) spécialement formés pour l'encadrement des mineurs.
Une équipe de cuisine professionnelle et des employés de collectivité assurent une prestation hôtelière de qualité.
Un animateur encadre 10 enfants (5 pour les enfants de 4/5 ans). Le directeur du séjour coordonne son équipe et veille à ce que les enfants évoluent dans un climat serein, tolérant et sécurisant.
Pour les enfants de moins de 14 ans, un (e) assistant (e) sanitaire s'occupe des petits soins. Dans tous les cas, un médecin est contacté en cas de besoin.
Les activités spécifiques sont encadrées par des prestataires sélectionnés par le CCE de la SNCF et agréés par les services de l'État.
Les directeurs informent régulièrement le CCE de la SNCF du déroulement des séjours. Les centres de vacances font l'objet de multiples visites de contrôles : institutions de tutelles, élus du CCE de la SNCF et de ses cadres techniques.

EN ITINÉRANT

Choisir l'itinérance c'est accepter des conditions de séjour particulières : pour chaque destination, l'itinéraire est déjà minutieusement préétabli (contraintes de réservation pour le transport et l'hébergement).
Selon les opportunités locales, l'implication et les envies des jeunes, certaines étapes peuvent être modifiables.

ENCADREMENT

Un directeur et deux animateurs diplômés.

HÉBERGEMENT

Camping (tentes deux ou trois personnes) et/ou auberge de jeunesse suivant les destinations.

DÉPLACEMENTs SUR PLACE

Transports locaux (train, bateau, bus) et à pied.

MODE DE VIE DE L'ITINÉRANCE

Avec l'aide de l'équipe d'encadrement, les jeunes seront responsabilisés aux tâches inhérentes à la vie collective :
- faire les courses ;
- établir les menus, préparer les repas ;
- lavage de son linge ;
- porter le matériel collectif (tentes, popotes mises à disposition par le CCE de la SNCF).

UN SAC A DOS ET UN DUVET SONT OBLIGATOIRES
Un sac à dos n'est ni une valise (même à roulettes), ni un sac de sport. Comme son nom l'indique, c'est un sac que l'on porte sur son dos, rempli de ses effets personnels et un peu de collectif pour parcourir quelques kilomètres.

ACTIVITÉS

Essentiellement liées à la découverte des différents sites culturels et historiques. Selon les étapes traversées et les contingences matérielles, les jeunes pourront s'adonner ou pratiquer des randonnées pédestres, activités sportives, baignades, festivités locales, participer aux animations organisées par l'équipe d'encadrement, temps personnels...

INFOS

1,2,3 MODE D'EMPLOI

ON RECRUTE !

Pour encadrer ses séjours, le CCE de la SNCF recrute dès à présent ses équipes d'animation !

Votre enfant a 18 ans, il est diplômé BAFA, BAFD ou est en cours de formation.
Pour postuler, envoyez un CV et une lettre de motivation par mail :
recrutsej@ccecheminots.com
Le CCE de la SNCF rembourse, sous conditions, et à hauteur de 30 % par an, les frais de formation engagés. Pour tous renseignements, contactez le service Enfance-Jeunesse (recrutement) au **01 53 26 20 00.**



LES CONTACTS

Coordonnées des familles

Pendant la durée des séjours, nous devons pouvoir contacter les parents immédiatement 24h/24 (lieux de vacances ou autres). Les informations (adresses, n° de téléphone) sont à inscrire sur la fiche sanitaire de liaison rose et sur la fiche d'inscription.

Téléphone

L'utilisation d'un téléphone portable pendant le séjour est tolérée à certains moments de la journée. Le reste du temps, par courtoisie, le téléphone est éteint.

OBJETS DE VALEUR

Les objets de valeur attirent la convoitise.
Le vol, la perte et la détérioration des effets personnels (vêtements, bagages, objets et matériels divers), des matériels multimédias (téléphones portables, lecteurs MP3, appareils photo numériques...) ne sont en aucun cas placés sous la responsabilité du CCE de la SNCF et ne pourront donc faire l'objet d'un quelconque dédommagement.

ARGENT DE POCHE

Par sécurité, jusqu'à 13 ans, votre enfant confie son argent au directeur qui le gère avec lui.
À partir de 14 ans, le jeune a le choix de le confier ou de le garder sous son entière responsabilité.
En séjour linguistique et itinérant le jeune est responsable de son argent.
Le montant est laissé à l'appréciation de chacun. Cependant, nous vous conseillons de limiter cette somme.

BON À SAVOIR

Santé et assurances

FRAIS MÉDICAUX

■ **Votre enfant dépend de la Caisse de Prévoyance**
Les frais médicaux engagés pour votre enfant pendant le séjour sont avancés par le CCE de la SNCF.
Une convention avec la CPR permet au CCE de la SNCF de percevoir directement le remboursement des frais engagés pour votre enfant.
> Votre accord est requis sur le coupon-réponse
Nous vous demandons le remboursement de la partie non prise en charge par la CPR (complément à voir avec votre mutuelle).
■ **Votre enfant dépend du régime général de la Sécurité Sociale**
Les frais médicaux engagés pour votre enfant pendant le séjour sont avancés par le CCE de la SNCF.
Nous vous demandons le remboursement de l'intégralité des frais.

TRAITEMENT ET MÉDICAMENTS

Si un traitement médical doit être suivi lors du séjour de votre enfant en centre de vacances, l'ordonnance doit **obligatoirement** accompagner les médicaments.

APPAREIL DENTAIRE ET LUNETTES

En cas de casse d'appareil dentaire ou de lunettes, la prise en charge par notre assurance ne peut être consécutive qu'à un accident corporel ou si notre responsabilité est engagée. Nous vous conseillons de souscrire une extension de garantie auprès de votre compagnie d'assurance.

RAPATRIEMENT

En cas d'accident ou de maladie nécessitant le retour au domicile, L'assurance-rapatriement souscrite par le CCE de la SNCF intervient. Le rapatriement ne peut se faire que sur décision du médecin d'Europ Assistance après consultation du médecin qui a pris en charge votre enfant.

Quelques règles pour finir

En application de la loi, la consommation de tabac et d'alcool n'est pas autorisée dans l'enceinte des centres de vacances. La vente est interdite aux moins de 18 ans.
Il est important d'en informer les jeunes participants.

LISTE DES POINTS D'ACCUEIL

AGEN
AMIENS
ANGOULÊME
ANNEMASSE
AURAY
AVIGNON
BAYONNE
BELFORT
BENING
BESANÇON
BÉZIERS
BLAINVILLE
BORDEAUX

BREST
BRIVE
CAEN
CHALINDREY
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
CHALON-SUR-SAÔNE
CHAMBÉRY
CHARLEVILLE
CHARTRES
CHÂTEAUROUX

CLERMONT-FERRAND
CONFLANS-JARNY
CREIL
DIJON
DOLE
ÉPERNAY
ÉPINAL
GRENOBLE
LAROCHE-MIGENNES
LA ROCHELLE
LE HAVRE

LE MANS
LILLE
LIMOGES
LYON
MANTES
MARSEILLE
METZ
MIRAMAS
MONTPELLIER
MULHOUSE
NANCY
NANTES
NARBONNE

NEVERS
NICE
NÎMES
NIORT
ORLÉANS (Les Aubrais)
PARIS
PÉRIGUEUX
PERPIGNAN
POITIERS
QUIMPER
REIMS

RENNES
ROMILLY
ROUEN
SAINT-BRIEUC
SAINT-DIZIER
SAINT-ÉTIENNE
SAINTES
STRASBOURG
TARBES
TERGNIER
THIONVILLE
TOULON
TOULOUSE

TOURS (St-Pierre-des-Corps)
TROYES
VALENCE
VICHY
VIERZON



ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES ENFANTS

Les enfants comptent sur vous ! Si vous êtes disponible et volontaire pour effectuer un accompagnement ou apporter votre aide en gare le jour des départs et des retours, faites-le savoir à votre CER/SNCF ! Vous serez toujours les bienvenus...

Découpez ce coupon, remplissez le verso et envoyez-le à votre Comité d'établissement. Vous trouverez la liste et les adresses des CE au verso de cette page (dans la partie Familles & Jeunes cheminots).